

**METROPOLE NICE COTE
D'AZUR - ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**
5, RUE DE L'HOTEL DE VILLE
06300 NICE

Objet : Attestation de dispense de réalisation du DPE
Référence : 002ER846241

Nous, société AC ENVIRONNEMENT, attestons être intervenus en date du 26 janvier 2024, dans un logement de type T1 située 15 Rue de la Préfecture – 06300 NICE, propriété METROPOLE NICE COTE D'AZUR, pour effectuer un Diagnostic de Performances Energétiques (DPE).

Après investigations, nous vous informons que ce bien entre dans le cadre d'au moins une des exceptions prévues à l'article R126-15 du Code de la construction et de l'habitation, à savoir :

La présente sous-section s'applique à tout bâtiment ou partie de bâtiment clos et couvert, à l'exception des catégories suivantes :

f) Les bâtiments ou parties de bâtiments non chauffés ou pour lesquels les seuls équipements fixes de chauffage sont des cheminées à foyer ouvert, et ne disposant pas de dispositif de refroidissement des locaux ;

Par conséquent, le propriétaire est dispensé de l'obligation de constitution d'un DPE à l'occasion de sa vente ou de sa location.

Fait à PUGET-SUR-ARNGENS le 26/01/2024 pour faire et valoir ce que de droit.

Cyrille GIPULO

Chargé de projets

Tél : 07 60 82 49 08

